



Le programme de Carepath soutient les personnes souffrant de maladies chroniques (anciennement HealthCareAssist)

Carepath, un chef de file en matière de soins virtuels, est un service de navigation novateur dans les soins de santé qui fournit des soins complets et personnalisés aux membres et à leurs familles.

Vivre avec une maladie chronique signifie souvent apprendre à gérer ses symptômes grâce à des conseils éducatifs, des changements dans son mode de vie et à l'activité physique. Ces mesures aident à réduire les symptômes et à vous apporter la confiance dont vous avez besoin pour prendre en charge votre état de santé et améliorer votre qualité de vie.

Notre programme est dirigé par des infirmières gestionnaires de cas qui, en tant que partenaires, défendent vos intérêts et ceux de votre famille. Nos infirmières gestionnaires de cas vous aideront à comprendre votre état, les résultats de vos tests, les options de traitement et suivront les recommandations les plus récentes concernant les maladies chroniques afin de vous permettre d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Afin d'assurer la continuité des soins, vous vous verrez assigné une infirmière gestionnaire de cas, spécialiste de votre maladie ou affection. Elle sera votre personne-ressource.

Carepath vous aide, vous et votre famille, en:

- effectuant une évaluation complète de votre santé, dont un examen de vos dossiers médicaux;
- évaluant de façon approfondie vos plans de traitement afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux meilleures pratiques médicales;
- élaborant un plan de soins basé sur les meilleures pratiques infirmières;
- expliquant vos diagnostics, résultats de tests et plans de traitement;
- offrant un accès simplifié à des examens, des traitements et des essais cliniques;
- vous préparant pour les rendez-vous médicaux (en vous aidant à formuler vos questions);
- expliquant les informations reçues de médecins et d'autres fournisseurs de soins de santé;
- vous apprenant à gérer vos symptômes pour atténuer les effets secondaires des traitements;
- offrant un accès à l'information et à des ressources communautaires (p. ex., physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, nutrition, gestion de la douleur, soutien en matière de santé mentale) et à des organismes bénévoles qui pourront vous apporter une aide supplémentaire;
- fournissant un deuxième avis médical (virtuel), si nécessaire;
- vous offrant le soutien virtuel continu d'une infirmière, des conseils de santé et un accompagnement tout au long de votre parcours médical pour s'assurer que vous disposez de toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant vos soins;
- informant votre médecin traitant de notre soutien (avec votre consentement);
- vous fournissant une copie de votre nouveau plan de soins et/ou de retour au travail lorsque les services de Carepath prennent fin, le cas échéant.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Carepath au :
1 866 833-5956 | carepath.ca/fr